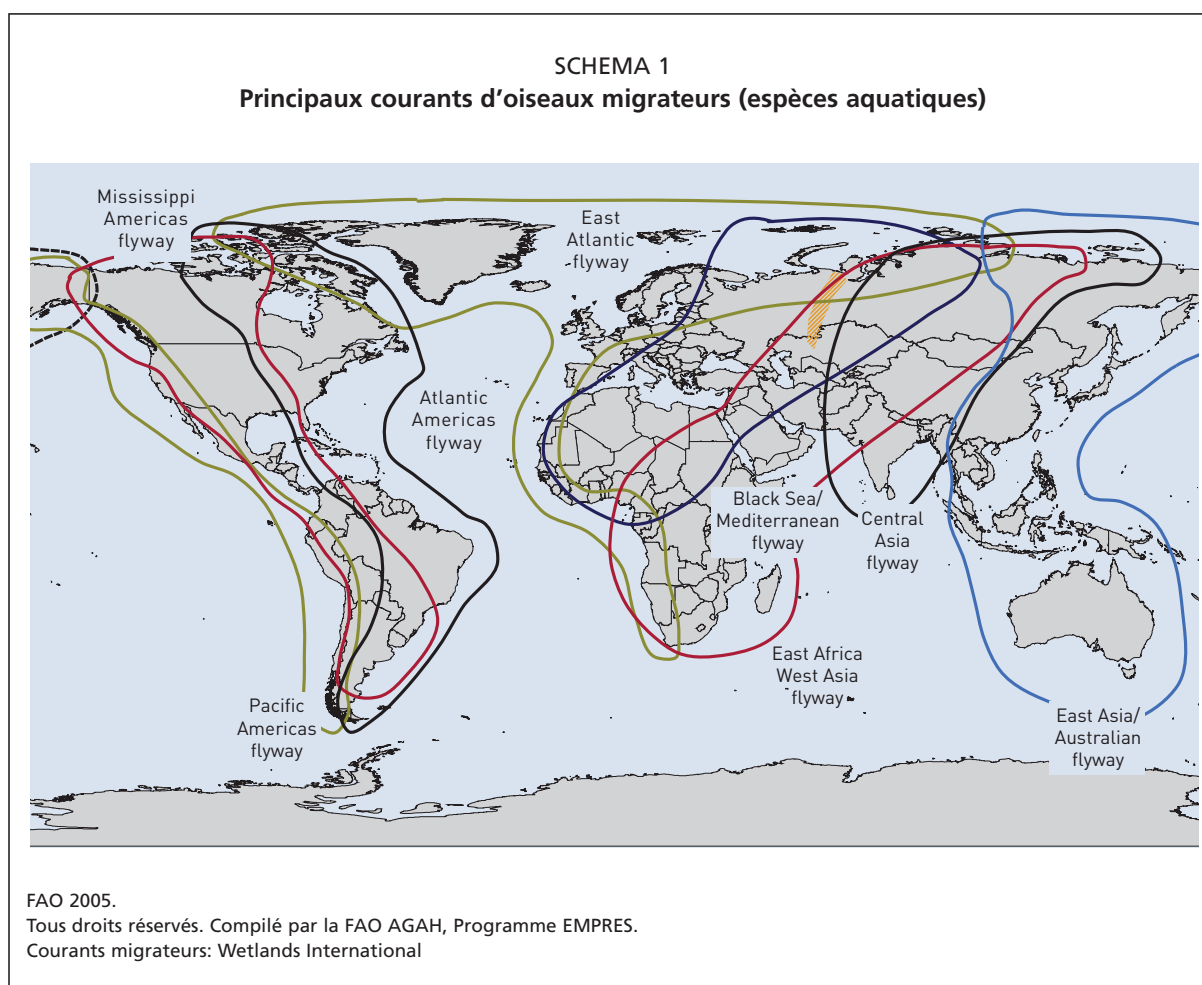


3. Le risque d'introduction et de dissémination de la grippe aviaire

3.1 RISQUE D'INTRODUCTION PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

La migration des oiseaux aquatiques présente le principal risque de transmission des virus de la grippe aviaire sur de longues distances et fournit un réseau complexe parce que différents courants d'oiseaux migrants se chevauchent géographiquement. Les oiseaux infectés par le virus de la grippe aviaire peuvent diffuser le virus jusqu'à un mois.

Les oiseaux de différentes régions se mêlent les uns aux autres dans des zones où d'importants plans d'eau les attirent et la transmission de virus peut se produire entre eux. Le



résultat est que des virus peuvent potentiellement être transmis de pays infectés en Asie du Sud-Est et de l'Est vers l'Asie centrale, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud. Au cours de l'épidémie actuelle, un grand nombre d'espèces d'oiseaux sauvages ont été retrouvés morts, le virus de type H5N1 de la grippe aviaire ayant pu être isolé. Des découvertes récentes montrent que le virus peut être isolé à partir d'autres espèces d'oiseaux ne montrant pas de signe de maladie. Cependant, il n'est pas encore complètement établi quelles espèces sont impliquées dans l'introduction sur longue distance du virus et sa transmission aux volailles.

Si l'infection se produit chez des volailles domestiques, il est probable que cela soit dans des zones où les oiseaux sauvages aquatiques se rassemblent et où les volailles ne sont pas dans des abris inaccessibles aux oiseaux. La transmission du virus peut se produire à partir d'eau contaminée ainsi que par contact direct entre les oiseaux sauvages et les volailles. Une bonne biosécurité requiert donc que soient érigées des barrières physiques entre les volailles et les oiseaux sauvages et également l'accès à de l'eau propre ou traitée pour les volailles.

Une composante importante de la préparation dans le contexte de l'épidémie actuelle de grippe aviaire est d'identifier les schémas migratoires des oiseaux sauvages, le moment et les sites de destination et d'évaluer le risque de contact proche avec des volailles domestiques donnant un point d'entrée pour la grippe aviaire.

3.2 RISQUE D'IMPORTATION

De nombreux pays imposent actuellement des embargos sur l'importation de volaille et de produits dérivés en provenance de pays infectés par une grippe aviaire soumise à déclaration obligatoire. Étant donné le potentiel de propagation transfrontière de la maladie, il serait sage de prêter une grande attention à tous les produits issus de la volaille, en particulier ceux qui peuvent porter le virus. Les oiseaux vivants représentent de loin le risque le plus important mais les carcasses entières d'oiseaux infectés, les œufs de poules infectées, les déchets de volaille et les fomites contaminés par les matières fécales peuvent tous être une source d'infection. Une évaluation détaillée des risques pour chaque produit issu de la volaille a été effectuée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et est disponible sur son site Internet (voir Annexe 1).

Il faut reconnaître que le déplacement illicite d'oiseaux vivants représente également un risque qui ne sera pas atténué en imposant des embargos sur l'importation légale.

3.3 RISQUE DE PROPAGATION PAR LES VOLAILLES INFECTÉES

Afin de prévenir la poursuite de la propagation du H5N1, la surveillance des volailles ainsi que des oiseaux sauvages devrait être renforcée dans les pays à risque immédiat, en particulier où les oiseaux viennent se reposer sur leur trajet de migration. Les ressources devraient être concentrées sur la réduction des contacts proches entre humains, volailles et oiseaux sauvages par de meilleures pratiques de gestion et des pratiques améliorées de biosécurité dans les entreprises de production avicole, en particulier celles qui sont petites et en plein air - où les volailles et les oiseaux aquatiques se mêlent aux oiseaux sauvages. Les virus de l'influenza sont facilement propagés par les fomites et survivent généralement bien dans l'eau. De plus, certaines espèces de canards peuvent porter les virus de l'influenza sans

démontrer de signe clinique de la maladie. Les jeunes canards ont les taux les plus élevés d'infection et de diffusion. Des titres élevés de virus se produisent à la fin de l'été, lorsque les oiseaux quittent leurs zones de reproduction au nord, bien que ces titres diminuent au fur et à mesure que les oiseaux poursuivent leur route vers le sud.

Une fois qu'un virus hautement pathogène (HPAI) a été identifié dans l'environnement ou le pays de commercialisation, toutes les personnes travaillant dans l'aviculture doivent augmenter fortement le niveau des pratiques hygiéniques pour éviter d'introduire le virus dans une activité (bioexclusion) et empêcher que le virus ne sorte (bioconfinement) s'il est déjà entré dans un troupeau, un village ou une région. Les principales voies de passage du virus d'une région à l'autre sont les suivantes: la vente d'oiseaux infectés sur les marchés, le départ d'oiseaux sauvages aquatiques qui ont fréquenté des basses-cours de volailles infectées, le fait de porter des chaussures ou des vêtements contaminés par les personnes travaillant avec des volailles ou vendant des volailles, ou le transfert de cages contaminées et des palettes d'œufs sur des marchés ou dans des fermes avicoles. Les gardiens de volailles et les communautés avicoles doivent donc prendre des mesures pratiques pour éviter l'introduction du virus, et pour réduire le risque de propagation lorsque la maladie a été détectée.

3.4 SURVIE DU VIRUS DANS L'ENVIRONNEMENT

La survie des virus de l'influenza est prolongée par une humidité relativement faible et une faible température dans les aérosols, alors qu'une température basse et des niveaux élevés d'humidité prolongent la survie dans les matières fécales. La plupart des études sur la persistance virale environnementale ont été effectuées sous les climats frais du nord avec les résultats suivants:

- Le virus de la grippe aviaire peut survivre dans les matières fécales pendant au moins 35 jours à 4°C. Le virus de la grippe aviaire peut survivre dans l'environnement du poulailler jusqu'à 5 semaines (Webster *et al.* 1978).
- Le virus peut rester infectieux dans les eaux de lac jusqu'à 4 jours à 22°C et plus de 30 jours à 0°C (Webster *et al.* 1978).
- Etant un virus enveloppé, le virus de l'influenza est sensible à plusieurs désinfectants, y compris les détergents.
- Le virus est stable au-dessus d'un pH à 5.5 – 8.
- Le virus de la grippe aviaire peut être isolé des eaux de lac où des oiseaux aquatiques sont présents (Hinshaw *et al.* 1979). L'acidification de l'eau potable potentiellement contaminée à une pH de 2.5 ou la javellisation devrait minimiser la propagation de l'infection.